

Base de connaissances

CAO/DAO

PRODUIT
OU LOGICIEL

QUESTION
OU PROBLEME

REPONSE

Extrait de la Base de
connaissance
sur [actinum.com](http://www.actinum.com)

Tous droits réservés

ArchiCAD

Réglage des plumes dans la coupe.

La plupart des éléments d'architecture (dalle, poutre, toit, terrain) permettent une définitions spécifique des attributs de section, à l'exception des murs.

Le comportement des éléments coupés dans une vue en coupe se définit à deux niveaux :

Dans le menu de définition de la coupe

Vous avez le choix entre 2 options :

- *Utiliser couleur de coupe des éléments*
- *Couper éléments* : les options choisies s'appliquent à tous les éléments coupés à l'exception des murs. Les réglages ne sont valables que dans cette coupe.

Dans le menu de définition, de chaque objet

si vous avez choisi l'option '*utiliser couleur de coupe des éléments*' dans le réglage de la coupe.

Cas des éléments dalle, toit, poutre, terrain

vous disposez de 2 réglages :

- *attributs plans* : la plume détermine le contour de l'objet en plan et façade.
- *attributs de section* : le contour et la hachure choisis déterminent la représentation de l'élément en coupe.

Pour les dalles et les toits, vous pouvez également choisir d'utiliser la définition d'une structure composite existante, comme attributs de section, en cochant l'option '*Utiliser hachures composites*'.

Les structures composites se définissent dans Options/Structures composites.

Cas des murs

La boîte de dialogue de définition des murs ne comporte pas de rubrique '*attributs de section*'.

La hachure simple ou composite choisie détermine à la fois la représentation en plan et du mur coupé en coupe.

Contrairement au éléments dalle, toit, poutre, la plume définie pour la ligne de contour du mur en plan ne détermine pas la ligne de contour du mur en façade.